

AGNES, Rue

Toponymie & Plans



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

SUR LA RUE AGNÈS À ST-HENRI ON PEUT S'ATTENDRE AU PIRE!

Le 4 mai dernier, un incendie détruisait complètement une maison rue Agnès à St-Henri. Le 9 septembre 1975, le 748 Agnès est encore debout chambrant... et pour combien de temps?

Depuis lors, les familles ont quitté les lieux; les logements y étaient inhabitables. Quelques portes et fenêtres ont été barricadées. Reste néanmoins que ces opérations furent effectuées à la hâte. Quatre mois après

cet incendie, des enfants du quartier St-Henri s'amuse(nt) (?) à l'intérieur des logements, laissés dans un état de délabrement.

A la suite de plaintes répétées de plusieurs voisins, les inspecteurs de la ville de Montréal sont venus jeter un coup d'oeil au 748 Agnès. Ils n'ont rien trouvé d'autre à dire que "l'édifice était un danger public pour les jeunes du quartier, mais qu'il n'y avait pas matière à s'inquiéter outre me-



A l'arrière du 748 Agnès, aucune fenêtre n'est barricadée. Les enfants ont fait de ces logements...un terrain de jeux! Leur vie est constamment en danger; tout risque de s'écrouler d'un instant à l'autre. Attendra-t-on qu'un enfant y perde la vie?

(Photo L.V.P. Réal Lachance)
sure" . Ces commentaires portent à réfléchir.

Et ce n'est pas tout. Il appert que les réfrigérateurs des logements contiennent encore des restes de nourriture. Certaines personnes nous ont même affirmé que la senteur nauséabonde était devenue in-

(suite à la page 16)

supportable durant les mois d'été. Même les rats se seraient infiltrés à l'intérieur des murs...

De plus, paraît-il que des briques tombent régulièrement, lorsque le vent devient trop violent. Les fenêtres n'étant pas toutes barricadées, les jeunes trouvent un gîte dans ces logements insalubres. Ils s'adonnent parfois à des jeux très dangereux. Encore là, les autorités de la ville ne trouvent pas important d'étudier plus sérieusement cette situation qu'on peut qualifier "d'inadmissible".

Pendant ce temps, le proprio de la maison, un certain M. Lucien Meloche - se-

lon une information recueillie des voisins - a mis sa maison en vente... Ce dernier n'est pas intéressé, semble-t-il, à préserver la vie des gens du voisinage en barricadant convenablement les ouvertures du rez-de-chaussé, au moins. Il est primordial que des gestes concrets soient posés et ce, dans les plus brefs délais. Il ne faudrait pas attendre qu'un enfant y perde la vie. Les voisins commencent à s'impatienter et craignent fort que d'autres feux ne soient rallumés. Le cas de la rue Agnès est de première importance; la vie des gens en dépend!



Depuis le feu de mai dernier au 748 Agnès, rien de bien concret n'a été accompli afin de préserver la vie des gens. Les fenêtres brisées risquent de tomber sur la tête des passants, des morceaux de bois chambrant à tout moment, etc. Ce qui est incroyable: le propriétaire de la maison ne semble pas tellement conscient du danger qui guette les gens du voisinage.

(Photo L.V.P. Réal Lachance)

Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage

SUR LA RUE AGNÈS

La situation rentre dans l'ordre

par Yvon LAPRADE

Les voisins du 748 Agnès pourront, dorénavant, respirer un peu plus librement. À la suite de plaintes répétées de la part de personnes habitant aux alentours de cette maison ravagée par un incendie le 4 mai dernier, les autorités de la ville ont décidé de nettoyer et de réparer les lieux.

On se rappellera que cette maison appartenait au défunt M. Meloche, et que son épouse, feu M. Meloche, était in-

festée de rats et de nourriture pourrie. Les lieux étaient insécures; les planches bloquant les fenêtres, pouvaient facilement être enlevées par des jeunes de 10 ans. Bref, la situation était devenue intenable pour les voisins.

Par ailleurs, M. Lucien Meloche, n'est pas le propriétaire de la bâtisse; il est l'exécuteur testamentaire. En tout, il n'est pas le principal responsable de cette situation navrante qui a grandement affecté le bien-

être des voisins durant plus de cinq mois.

En ce qui concerne l'immédiate, on apprend de source sûre, que cette maison du 748 Agnès, sera vendue à un particulier, pour ensuite être rénovée et réaménagée.

Maintenant que tout semble rétabli, espérons que des situations de ce genre ne se reproduiront plus à l'avenir.

Notons que, quoique lente, la ville de Montréal a posé un geste concret en réglant ce problème injustifié.

Rue Agnès

CITÉ DE WESTMOUNT

